

Communiqué  
du 17 mars  
2022

## Merci pour votre confiance !

Le SNJ vous remercie, vous les électeurs qui nous ont fait confiance, en votant pour notre liste à l'élection du CSE. Grâce à vous, le SNJ reste représentatif. Aux côtés de tous les salariés, journalistes et PTA, nous continuerons d'agir pour la défense de l'emploi, l'amélioration des conditions de travail et la promotion d'une information de qualité !

**M**erci ! Oui merci, grâce à vous et à vos votes, **le SNJ conforte sa représentativité**. Elle est calculée au premier tour, dans le collège cadres. **Il fallait au moins 10% des suffrages exprimés** dans ce collège électoral pour la conserver : **elle est aujourd'hui de 14%**.

Ce chiffre est d'autant plus remarquable que les autres organisations syndicales veulent, depuis des années, éliminer le SNJ, en refusant l'instauration du collège électoral journalistes. Ce collège électoral existe dans les autres entreprises de presse et d'information, afin de préserver les spécificités de la profession.

A France télévisions, les journalistes votent donc dans un vaste collège cadres, où

se retrouvent 80% des salariés, PTA en grande majorité. Le calcul des autres organisations syndicales est de noyer l'électorat du SNJ en le diluant dans ce collège électoral. Calcul déjoué grâce à vous !

Dans le réseau régional, la mise en place du nouveau CSE aura lieu après le second tour, qui concerne les électeurs des collèges électoraux 1 « ouvriers employés » et 2 « techniciens agents de maîtrise ».

Mais le quorum étant atteint pour le collège 3, qui incluait les journalistes, **le CSE réseau comprendra 3 élus titulaires et 3 élus suppléants du SNJ**.

Myriam FIGUREAU

Marie-Pierre D'ABRIGEON

Zohra HAMDANE



Jean-Manuel BERTRAND



Vincent HABRAN



Julien LE COQ

